



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DU RHONE AUX GORGES DE
L'ARDECHE2 Avenue du Maréchal LECLERC
07700 Bourg Saint Andéol
Tél : 04 75 54 57 05

Mail : contact@ccdraga.fr

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Du 13 mars 2025	
<u>Nombre de conseillers :</u> - en exercice : 35 - présents : 31 - votants : 33	L'an deux mille vingt-cinq, le treize mars à dix-sept heures trente le conseil communautaire, dûment convoqué le six mars s'est réuni en séance publique au siège de la communauté de communes, avenue du Maréchal Leclerc sous la présidence de Madame Françoise GONNET TABARDEL, Présidente. <u>Titulaires présents :</u> ADRAGNA Patrick, ARCHAMBAULT Daniel, BEAU Jacky, BERRAUD Yves, BOF Monique, CASAMATTA Marie, CHABANIS Alexandre, CHAIX Marie-Pierre, CHAUTARD Olivier, CHAZAUT Bernard, COAT Jean-François, CROIZIER Jean-Paul, DROUARD Michel, DUMARCHE Brigitte, GARCIA Patrick, GONNET TABARDEL Françoise, GUERIN Patrick, , HALLYNCK Dominique, , LAURENT Jérôme, LEBRETON Frédéric, MARCE Emilie, MATHON Christophe, MATTEI Martine, ORENES LERMA José, PELOZUELO Christiane, PRADIER LAGET Jérôme, PUJUGUET Brigitte, RIFFARD VOILQUE Martine, SALVI Corinne, SAPHORES Pierre ; TRIOMPHE Sylvain. <u>Absents excusés ayant donné procuration :</u> RIEU Roland (procuration à CROIZIER Jean-Paul) ; GUINAULT Thérèse (procuration à MARCE Emilie) SAUJOT BEDIN Bénédicte (procuration à GUERIN Patrick) <u>Absents :</u> LANDRAUD Maryline Ne prend pas part au vote : GONNET TABARDEL Françoise
<u>Délibération</u> N° 2025-30	<u>Votes :</u> - Pour : 33 - Contre : 0 - Abstentions : 0
<u>Objet :</u> Budget Assainissement Collectif - Approbation du compte administratif 2024	

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, le Conseil Communautaire a élu comme Président(e) de séance Madame Martine Mattei

Le comptable assignataire a transmis à la Communauté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, les écritures de gestion 2024 du budget Assainissement collectif, les écritures suivantes :

Pour le budget Assainissement collectif de la Communauté de Communes du Rhône aux gorges de l'Ardèche :

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévisions budgétaires totales	1 895 154.15	1 008 265.56	2 903 419.71
	Titres de recettes émis	1 020 836.07	804 093.49	1 824 929.56
	Réductions de titres	-	109.80	109.80
	Restes à réaliser	114 120.12		114 120.12
DEPENSES	Prévisions budgétaires totales	1 895 154.15	1 008 265.56	2 903 419.71
	Mandats émis	939 413.89	512 685.68	1 452 099.57
	Annulations de mandats	1 590.00	16 966.28	18 556.28
	Restes à réaliser	590 793.26		590 793.26
RESULTAT DE L'EXERCICE	SOLDE D'EXECUTION			-
	Excédent	83 012.18	308 264.29	391 276.47
	Déficit	-	-	-
	SOLDE DES RESTES A REALISER			-
	Excédent	-	-	-
	Déficit	476 673.14	-	476 673.14
RESULTAT REPORTE	Excédent	87 043.72	185 265.56	272 309.28
	Déficit	-	-	-
RESULTAT CUMULE	Excédent	-	493 529.85	186 912.61
	Déficit	306 617.24	-	-

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver le compte administratif 2024 du budget Assainissement collectif de la Communauté de Communes DRAGA et de donner quitus à Madame la Présidente pour l'exercice 2024 (la Présidente, Mme GONNET-TABARDEL, se retire et ne participe pas au vote).

Le compte administratif 2024 du budget Assainissement est approuvé à l'unanimité

Le secrétaire de séance
M. Daniel ARCHAMBAULT



Fait les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme
Le Président certifie sous sa responsabilité
Le caractère exécutoire de cet acte

La Présidente de séance,
Martine Mattei

